

# PIC & CTC

## NEGOCIATION PIC 2019

### La CFDT demande la détente du calendrier

Changement de  
gouvernance à  
la DRIC :

La CFDT  
demande la  
détente du  
calendrier  
et  
le report de la  
CDSP de juillet !

La CFDT, la CFTC, la CGC et l'UNSA, par leur signature du premier accord 2018, contraignaient la DRIC et la BSCC à ouvrir de nouvelles négociations PIC 2019 permettant ainsi de remettre à plat la CDSP de 2006 et de discuter de grands thèmes liés à l'amélioration des conditions de travail : ● la formation et les parcours professionnels, ● l'évolution professionnelle, ● le plan de déplacement d'entreprise, ● les recrutements et la promotion.

Ainsi le 13 février 2019, lors de la plénière de lancement, la CFDT entamait ces nouvelles négociations avec une volonté farouche de répondre aux attentes des collègues qui ont fait confiance à la CFDT lors des dernières élections professionnelles et obtenir, comme en 2018, des avancées concrètes. Lors des différentes bilatérales proposées par la DRIC, la CFDT a clairement exposé son cahier revendicatif articulé autour de 78 propositions liées au quotidien des femmes et des hommes qui travaillent en PIC. Or, eu égard à la plénière du 10 mai 2019, la CFDT a pu constater que l'on en était très loin.

Lors de cette instance, la DRIC a présenté à l'ensemble des organisations syndicales un dossier vide de sens y compris sur le plan organisationnel, volet privilégié par la DRIC au détriment du volet social. Schéma très certainement accentué par un flottement au sein de cette direction dû à un changement de gouvernance.

Mercredi 22 mai, les fédérations syndicales se sont concertées lors d'une intersyndicale téléphonique. Toutes ont été unanimes pour dire que dans un tel contexte, la BSCC et la DRIC devaient admettre que les conditions d'une véritable négociation n'étaient plus réunies. Toutes ont adressé un courrier demandant la détente du calendrier par le report de la CDSP initialement prévue en juillet. **Pour les syndicats, la DRIC doit prendre le temps de se poser et retravailler son dossier.**

La CFDT l'a dit haut et fort : « si l'activité courrier connaît une baisse sans précédent, avec un milliard de plis en moins sur un an, ces négociations 2019 doivent être ambitieuses et porteuses d'espoir. Elles doivent donc passer par un volet social à la hauteur des changements imposés par l'entreprise auxquels nos collègues des PIC vont avoir à faire face.

### La CFDT revendique :

- ▶ Un retour sur investissement avec la mise en place d'une prime,
- ▶ **Le comblement de tous les postes vacants** par l'embauche de CDI avec une priorité donnée aux intérimaires et CDD déjà présents dans les halls,
- ▶ **La réduction de la force de travail variable** (CDD, intérimaires),
- ▶ Une réelle revalorisation des métiers en PIC,
- ▶ **L'ouverture de promotions sur tous les niveaux de fonctions** tant en production que sur les services supports,
- ▶ La prise en compte dans ces négociations des collecteurs et des chauffeurs.
- ▶ La valorisation du service S3C,

La mise en place  
d'une véritable  
GPEC

- ▶ **La mise en place d'une véritable gestion des emplois et des compétences** permettant aux agents des PIC de pouvoir mieux se projeter dans l'avenir,
- ▶ **La réduction de la pénibilité,**
- ▶ La reconnaissance et la prise en compte de la poly activité,
- ▶ La mise en place de plan de déplacement d'entreprise locaux.

## S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS



**COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE**

Paris le 22 mai 2019

A l'attention de  
Monsieur Jean Claude GOSSET  
Directeur Juridique et des relations sociales  
Responsable des relations sociales  
Branche services courrier colis  
La Poste Siège courrier  
9 rue du colonel Pierre Avia  
75015 Paris

Objet : Demande de report du calendrier de négociations PIC

Monsieur,

La fédération F3C Cfdt a abordé les négociations nationales PIC avec une volonté farouche de répondre aux personnels des PIC qui lui ont fait confiance lors des dernières élections professionnelles et de leur obtenir, comme en 2018, des avancées concrètes.

Lors de la série de bilatérales proposée par la DRIC, la Cfdt a clairement exposé son cahier revendicatif articulé autour de 78 propositions liées au quotidien des femmes et des hommes qui travaillent en PIC et conformément aux engagements pris dans l'accord PIC 2018. Or, eu égard à la plénière du 10 mai 2019, la Cfdt constate que nous en sommes très loin.

Lors de cette instance, le dossier présenté était un dossier vide de sens y compris sur le plan organisationnel, volet privilégié par la DRIC au détriment du volet social. Ceci peut s'expliquer par l'actuelle passation de gouvernance sur la direction de la DRIC.

Dans un tel contexte, la fédération F3C Cfdt considère que les conditions d'une véritable négociation ne sont plus réunies et vous demande le report du calendrier y compris pour la CDSP de juillet 2019.

Nous l'avons dit haut et fort : « si l'activité courrier, connaît une baisse sans précédent, avec un milliard de plis en moins sur un an, ces négociations nationales PIC se doivent pourtant d'être ambitieuses et porteuses d'espoir. Elles ne doivent pas s'articuler uniquement autour d'un volet organisationnel souhaité par la DRIC, mais bien reposer sur un volet social à la hauteur des changements imposés par l'entreprise et dont les agents des PIC vont avoir à faire face.



## BULLETIN D'ADHÉSION À LA Cfdt

**COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE**

Madame     Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

**POUR VOUS CONTACTER**

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone (personnel) : .....

Portable : .....

Email (personnel) : .....

Entreprise : .....

Établissement : .....

Code APE/NAF : .....

Activité ou convention collective : .....

Adresse : .....

Téléphone (professionnel) : .....

Fax (professionnel) : .....

Email (personnel) : .....

Employé / Ouvrier  
 Technicien / Agent de maîtrise  
 Cadre

Métier : .....

**Public**  
 Grade / Groupe  
 Fonction  
 Cadre  
 Non cadre